



GROUPE SACPA



Centre animalier de Vallérargues

Lieu dit "Les Guarrigues" - 30580 VALLERARGUES
Tel. 04.66.72.82.86 Fax. 04.66.72.85.60

Département du Gard

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés

Lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Les demandes d'interventions seront faites uniquement par les services habilités

Modalités de prise en charge des animaux en dehors des horaires d'ouverture

Les prestations du Groupe SACPA sont assurées 24h/24 et 365 jours/365.
Un service de permanence permet la continuité du service en dehors des heures d'ouverture.

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :
Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2023

Forfait fourrière	94,00€ *
Identification puce électronique	72,00€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.
Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50€ TTC pour les chats et 15,50€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

SAS SACPA – Siège social : 12, place Gambetta – 47700 CASTELJALOUX
Tél : 05.53.89.60.59 - Fax : 05.53.93.90.38 - contact@sacpa.fr
Capital de 455 100 EUROS – SIRET : 393 455 316 00470 – NAF 9609Z
www.groupesacpa-chenilservice.fr



GROUPE SACPA

PROCEDURE D'APPEL DECLENCHEMENT D'INTERVENTION

RESERVEE AUX COLLECTIVITES LOCALES CONVENTIONNEES
ET AUX DONNEURS D'ORDRE



CENTRE ANIMALIER DE RATTACHEMENT:

VALLERARGUES - LD Les Garrigues - 30580 Vallerargues - Tel: 04 66 72 82 86 - Mail: vallerargues@sacpa.fr

Responsable du Centre: Patrick VADIER

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:

Lun-Ven: 9h-12h / 14h-17h30

COMMENT FONCTIONNENT NOS SERVICES ?

1



Divagation des animaux sur la voie publique


- Errants, dangereux ou blessés
- Ramassage des animaux morts (n'excédant pas 40Kg.)

2



Les services habilités par la mairie contactent nos services directement

3



L'appel est enregistré par nos équipes qui déclenchent l'intervention.

Cette procédure est **exclusivement réservée** aux collectivités locales conventionnées et aux services donneurs d'ordres habilités par les communes (exemple : Police, Gendarmerie, pompiers, élus, DDPP)

NOUS CONTACTER POUR UNE INTERVENTION

Durant les horaires d'ouverture de la fourrière:
04 66 72 82 86

En dehors des horaires d'ouverture de la fourrière
06 83 81 62 08
(Numéro d'astreinte confidentiel)

Un technicien prend en compte votre appel.

Nous vous remercions de lui donner toutes les informations nécessaires à l'intervention :
Nom, fonction, numéro de téléphone, adresse du lieu de l'intervention, si possible type et nombre d'animaux à prendre en charge.

Si le technicien est déjà en ligne, merci de laisser vos coordonnées téléphoniques ainsi que votre nom dans votre message.

Merci de diffuser cette note aux services habilités à nous solliciter.